

EFFET DE LA PRIÈRE.—Un jeune premier communiant, dont les parents ne mettaient jamais le pied à l'église, se mit en devoir de les convertir. Il les supplia d'abord, mais en vain, de vouloir reprendre les devoirs de la vie chrétienne. Il alla lui-même entendre la messe, deux fois dans la semaine, soit pour demander à Dieu la conversion de ses parents, soit afin de lui faire amende honorable pour les messes qu'ils n'entendaient pas.

La mère s'aperçut de ses sorties matinales et, soupçonnant qu'il se rendait à l'église, elle alla l'attendre à la porte; quand il sortit, elle lui dit: — "D'où viens-tu? — De l'église, comme vous le voyez. — Et qu'y viens-tu faire? — Hier matin, j'ai entendu la messe pour mon père; aujourd'hui, je l'ai entendu pour vous."

Le dimanche suivant, le père, la mère et l'enfant allèrent à la messe, tous les trois ensemble.

JUSTICE ET BONTÉ.—Saint-Charlès s'excusait un jour, auprès de saint François de Sales, d'avoir parlé vivement à quelqu'un, sous prétexte qu'elle avait soutenu les droits de la justice. Le saint répondit: *Vous avez été plus juste que bonne, il faut être plus bonne que juste.*

Savoir se taire est plus difficile et plus profitable que de savoir parler.

Un Dedale de Parenté.

Un homme, sous l'influence des spiritueux, veut se suicider; un ami s'en aperçut, lui empêcha de perpétrer son lâche dessein et lui demanda la cause de cette si funeste détermination.

ÉCOUTEZ SA RÉPONSE:

Je me suis marié, dit-il, à une veuve qui avait de son premier mariage une grande fille. Or, comme mon père venait très souvent me voir, il tomba amoureux de ma belle-fille et l'épousa. Ainsi, mon père devient mon gendre, et ma belle-fille, ma mère, puisqu'elle était la femme de mon père. Quelques mois après, ma femme eût un fils qui fut le beau-frère de mon père et en même temps mon oncle puisqu'il était le frère de ma belle-mère. La femme de mon père (ma belle-mère) elle aussi devint mère d'un gros garçon qui devint mon frère et mon petit-fils puisqu'il était le fils de ma fille. Ma femme était donc ma grand-mère, car elle était la mère de ma mère, et moi j'étais d'abord le mari de ma femme, puis son petit-fils, or, comme le mari de la grand-mère d'une personne est son grand-père, je devins mon propre grand-père.

Môn désespoir n'est-il pas légitime?